

Analyse des diagnostics environnementaux

Délivrable de fin de projet

Ce document répond à l'**OBJECTIF 1** : *Objectiver la démarche du projet Terraé, SOUS-OBJECTIF 1.3* : *Objectiver l'impact agro-environnemental de la transition agroécologiques pour les fermes au sein desquelles des transformations de représentations et de pratiques ont été identifiées.*

Il est complémentaire au document d'*Evaluation des apprentissages concrets et vécus par les différents acteurs réunis dans le réseau Terraé.*

Contexte et démarche

Le réseau de fermes Terraé a été construit pour mettre en réseau les agriculteur-ice-s souhaitant entamer, accélérer ou optimiser leur transition agroécologique. L'une des missions des structures accompagnantes était de caractériser, comprendre et objectiver les performances des pratiques agroécologiques mises en place au sein du réseau.

Des indicateurs ont donc été choisis en début de projet pour établir un diagnostic des fermes, abordant l'ensemble des enjeux environnementaux actuels :

- Minimiser l'usage de ressources sensibles ;
- Préserver et accroître la biodiversité ;
- Augmenter la qualité et la fertilité des sols ;
- Lutter contre et s'adapter aux changements climatiques.

Dès lors, des données ont été récoltées dans chaque ferme du réseau, pour l'année 2021, et implémentées dans deux outils : DECiDE, développé par le CRA-W, et Pyramide, développé par Natagriwal. Un exemple de diagnostic, structuré par enjeu environnemental, est disponible en Annexe. Cette phase de diagnostic a prioritairement répondu aux besoins pour l'encadrement de la ferme en transition, en pointant les points faibles et les points forts du système sur base des enjeux environnementaux (voir document « Retour sur l'accompagnement des fermes du réseau Terraé »).

Dans le cadre du bilan de fin de projet, les mêmes indicateurs ont été mobilisés pour objectiver l'impact agro-environnemental de la transition agroécologique. Les diagnostics de fin se sont focalisés sur les fermes au sein desquelles des transformations de représentations et de pratiques ont été identifiées. La sélection de ces fermes a été permise par le travail des anthropologues de l'équipe (voir Rapport) et par le regard croisé des référents des fermes du réseau. Ainsi, 19 fermes ont été sélectionnées dans le réseau, parmi lesquelles 15 ont répondu favorablement pour un diagnostic de l'année 2024.

Nous discutons ci-après l'évolution des indicateurs de ces 15 fermes, entre l'année 2021 et 2024.

Réduire l'utilisation de ressources sensibles

Epandage et autonomie en azote

L'azote (N) est un élément nutritif essentiel à la croissance des végétaux et est souvent le premier facteur limitant de la production. Il est considéré comme une ressource sensible car la fabrication de sa forme minérale implique une forte consommation d'énergie. De plus, les excès de fertilisation par rapport aux besoins des cultures sont sources de pollutions des eaux (nitrates)

et de l'air (particules fines générées par l'ammoniac). Enfin, la hausse du prix des engrais pèse dans les charges des exploitations déjà fragilisées par un contexte économique tendu. Réduire la dépendance de la ferme vis-à-vis des importations d'azote constitue donc un enjeu important pour limiter les conséquences environnementales indésirables et améliorer la résilience de la ferme vis-à-vis des fluctuations de prix de cet intrant.

La situation de la ferme vis-à-vis de la fertilisation azotée est évaluée à l'aide de deux indicateurs :

- **Epandage** en unité d'N par ha de SAU. L'azote total comptabilisé (N_{tot}) comprend l'azote organique (N_{org}) et minéral (N_{min}) épandu sur les cultures et prairies. L'azote restitué au pâturage et l'azote provenant des légumineuses n'est donc pas comptabilisé dans cet indicateur.
- **Autonomie globale** en N, définie comme la proportion de ce qui est produit sur l'exploitation par rapport à ce qui est épandu. C'est cet indicateur qui traduit la dépendance de l'exploitation vis-à-vis des importations.

Nous observons une tendance à l'augmentation de l'autonomie en azote des fermes au cours du projet (Figure 1), avec toutefois une grande variabilité. En effet, les fermes dépourvues d'élevage présentent *a fortiori* une autonomie en azote nulle. Parmi les fermes d'élevage, c'est principalement le nombre d'UGB qui détermine l'amélioration ou la détérioration de cet indicateur.

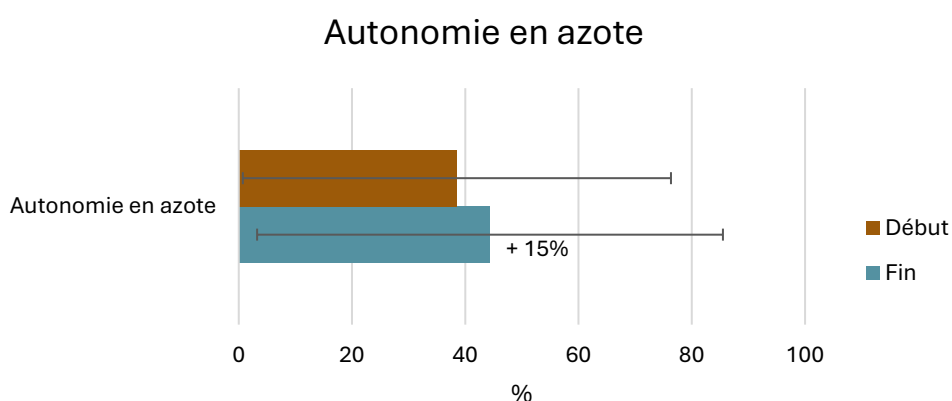


Figure 1 : Autonomie moyenne en azote par ferme du réseau entre le début et la fin du projet

La quantité d'azote épandue, sous forme minérale ou organique, est inférieure à la moyenne wallonne et a globalement baissé sur la durée du projet (Figure 2). Cet indicateur est principalement déterminé par les cultures constituant l'assolement des fermes du réseau. Certaines fermes parmi les plus consommatrices ont activement réduit leur fumure azotée.

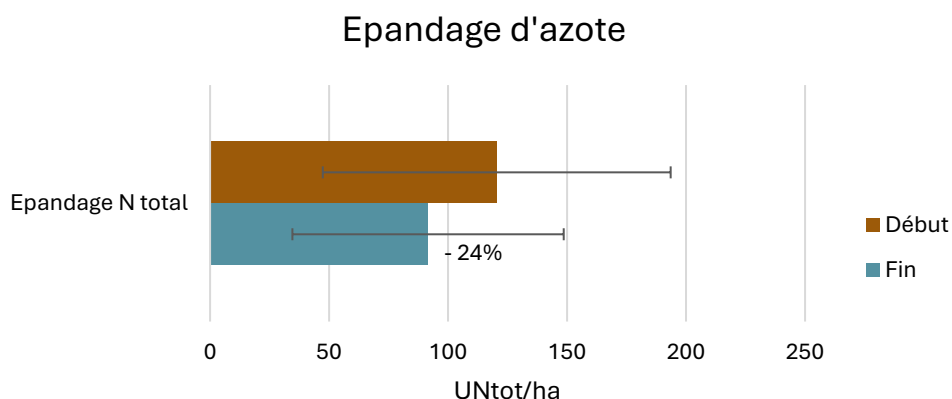


Figure 2 : Quantité moyenne d'azote épandu par ha et par ferme du réseau, entre le début et la fin du projet

Emissions d'ammoniac

Les émissions d'ammoniac sont presque exclusivement d'origine agricole. Elles correspondent à l'émission dans l'air d'ammoniac gazeux (NH_3) issu de l'ion ammonium (NH_4^+), contenu dans le produit émetteur ou dans la solution du sol. Cette volatilisation a lieu généralement à la suite des apports d'engrais azotés organiques (déjections animales, boues, composts...), et minéraux, contenant de l'azote uréique (précurseur de l'ammonium) ou ammoniacal (NH_4^+).

Le NH_3 représente un enjeu majeur pour l'environnement car les substances qui résultent de ses transformations chimiques (nitrate d'ammonium par exemple) sont impliquées à la fois dans l'acidification et l'eutrophisation des milieux et dans la dégradation de la qualité de l'air. Une fois émis dans l'atmosphère, le NH_3 peut se combiner avec les oxydes d'azote issus des activités industrielles et du trafic routier pour former des particules fines.

L'indicateur est calculé à l'aide de l'outil DECiDE. Il correspond à l'émission totale de NH_3 exprimé par ha pour l'exploitation. Le bilan DECiDE prend en compte l'ensemble des sources potentielles de NH_3 sur l'exploitation.

En l'absence de modification du matériel d'épandage et de stockage des effluents d'élevage, les émissions d'ammoniac ont suivi la tendance à la diminution des épandages de matières azotées (Figure 3).

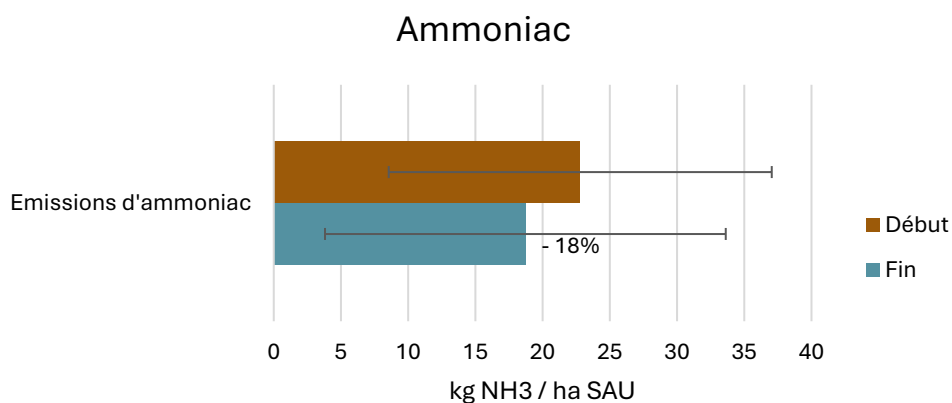


Figure 3 : Emissions d'ammoniac moyenne par ferme du réseau, entre le début et la fin du projet

Consommation énergétique

Diminuer cette consommation répond à un enjeu économique, les coûts liés à l'énergie représentant un montant significatif : 150€ par vache laitière et 88€ par vache allaitante pour les ateliers spécialisés wallons (communication personnelle, DAEA, 2023). Sur le plan environnemental, diminuer sa consommation énergétique permet de diminuer les émissions de gaz à effet de serre de la ferme, bien que ces émissions ne soient pas majoritaires dans l'ensemble d'un bilan. En moyenne, elles représentent moins de 5% des émissions totales mais dans certains cas, elles peuvent atteindre 20%.

Grâce au bilan DECiDE, la consommation énergétique est calculée pour l'ensemble de la ferme ainsi que pour chaque atelier présent (cultures de vente, bovin viande, bovin lait, transformation exclue). Cette consommation énergétique inclut la consommation directe et indirecte (énergie consommée par la fabrication des intrants, bâtiments et machines agricoles utilisés sur la ferme et par les travaux par tiers).

Les consommations d'énergies, directes et indirectes, sont très variables d'une ferme à l'autre (Figure 4). L'évolution de cet indicateur s'explique par une addition de paramètres, comme l'installation de panneaux photovoltaïques, la diminution de travaux par tiers ou des achats d'aliments et d'engrais azotés.

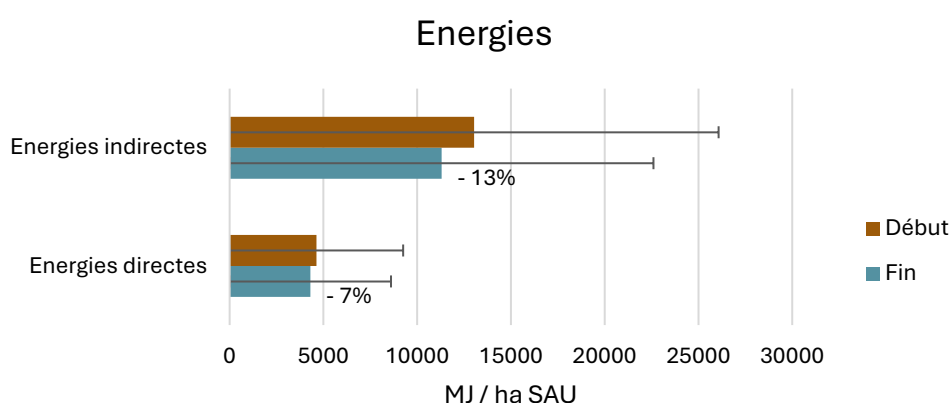


Figure 4 : Consommation d'énergie moyenne par ferme, entre le début et la fin du projet

Autonomie du troupeau

L'autonomie alimentaire fait référence à la capacité d'une exploitation agricole à produire elle-même l'alimentation nécessaire à ses animaux d'élevage. Elle est souvent considérée comme un indicateur-clé de la durabilité de l'élevage.

L'autonomie alimentaire peut présenter des avantages pour les éleveurs et éleveuses, notamment une meilleure maîtrise des coûts alimentaires et une plus grande stabilité des approvisionnements en alimentation pour les animaux. En étant moins dépendant des fluctuations du marché, une ferme est également plus résiliente face aux fluctuations de prix des aliments. Elle peut également contribuer à réduire la dépendance des exploitations vis-à-vis des intrants extérieurs, ainsi que des émissions de gaz à effet de serre liées à la production et au transport des aliments.

L'autonomie en fourrages et en concentrés est calculée comme la proportion massique (en kg de matière sèche) des aliments produits à la ferme par rapport à l'alimentation totale des animaux.

Nous n’observons pas d’évolution dans l’autonomie du troupeau des fermes concernées (Figure 5). A l’échelle individuelle, certaines fermes voient ces indicateurs améliorés par la valorisation de céréales produites sur la ferme ou par la baisse volontaire du niveau de production des vaches laitières en produisant principalement à l’herbe. Les fermes dans lesquelles l’autonomie a diminué ont en revanche réalloué des parcelles pour des cultures de vente.

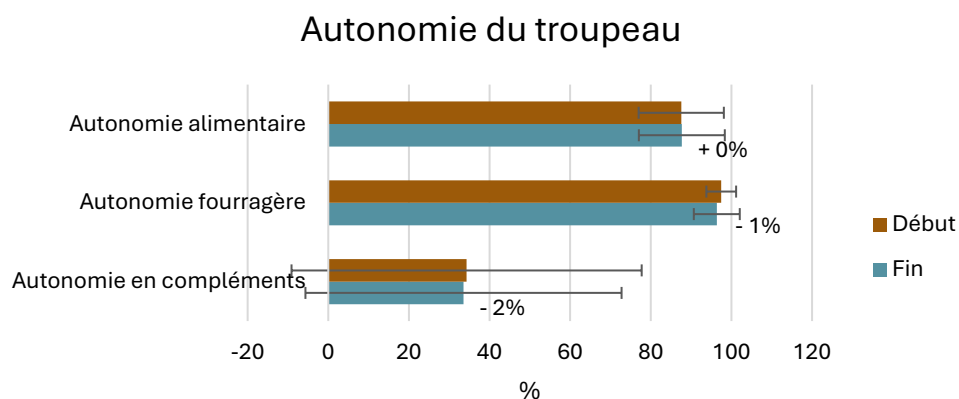


Figure 5 : Autonomie alimentaire moyenne du troupeau des fermes, entre le début et la fin du projet

Consommation de produits phytopharmaceutiques

Dans le cadre du projet Terraé, un outil de diagnostic de l’impact des pratiques agricoles sur la biodiversité à l’échelle d’une exploitation été développé. Cet outil, Pyramide, approche de manière indirecte l’impact de l’utilisation des pesticides sur la biodiversité, via un critère dédié aux cultures à bas intrants et à l’agriculture biologique. Toutefois, pour pouvoir accompagner au mieux les fermes en transition agroécologique dans une réduction de l’usage d’intrants, un diagnostic plus précis est nécessaire pour ce volet dédié aux pesticides. C’est pourquoi nous nous sommes tournés vers plusieurs indicateurs en développement en Wallonie. Certains de ceux-ci sont des indicateurs d’usage, se basant sur la quantité de produits phytosanitaires (PPP) utilisée. D’autres sont des indicateurs de risque, lorsqu’ils prennent en compte non seulement l’usage (représentant de façon simplifiée l’exposition), mais également le danger que les PPP représentent via leur toxicité.

A partir des données d’utilisation de PPP collectées auprès des agriculteurs du réseau Terraé en début de projet, plusieurs de ces indicateurs ont été testés. L’objectif était de permettre aux agriculteurs d’appréhender plus finement leur consommation et les risques associés, afin d’orienter leurs décisions. L’utilisation d’indicateurs d’usage et de risque vise, dans le cadre d’un projet d’accompagnement, à établir un état des lieux précis de l’emploi et des risques des PPP sur l’exploitation et, sur cette base, à permettre un accompagnement renforcé dans la réduction de l’utilisation et des risques liés aux PPP.

Parmi les indicateurs de risque, l’outil Phytoscore®, utilisé comme indicateur de suivi, en construction auprès de l’asbl CORDER et l’indicateur de charge en pesticides (Pesticide Load Index) mis à jour par l’équipe de recherche Sytra (UCL) ont pu être mobilisés. Le choix de ces indicateurs s’est porté sur la capacité de l’indicateur à répondre à l’objectif expliqué ci-dessus et sur son état d’avancement qui permettait une utilisation dans le cadre du projet Terraé. C’est pour cette dernière raison que l’ISAC + en développement au CRAW n’a pas été testé.

En ce qui concerne les indicateurs d’usage, l’indice de substances actives par culture (ISAC), développé par le CRA-W et disponible sur la plateforme de DECiDE, a été utilisé.

Etant donné l'utilisation limitée en produits phytosanitaires des exploitations en agriculture biologique du réseau Terraé, l'analyse s'est portée sur les agriculteurs conventionnels du réseau uniquement, représentant 9 des 15 agriculteurs du présent bilan de fin de projet.

Les indicateurs phyto à l'échelle de la ferme répondent principalement à des facteurs comme (par ordre de priorité) : l'assolement, les conditions météorologiques de l'année, les schémas de traitement en lien avec les besoins des cultures et des occurrences de bioagresseurs. Nous observons une tendance à l'augmentation des quantités appliquées en fin de projet, mais qui ne se traduit pas en changement de risque lié aux PPP (Figure 6). A l'échelle individuelle, certaines fermes ont cependant pu réduire de 50% le risque lié aux phyto, par une stratégie de réduction de la fréquence de traitements et par le choix de molécules moins nocives. D'autres fermes voient leur bilan négativement impacté par une culture industrielle ou par l'usage d'une molécule aux indices de risque particulièrement élevés.

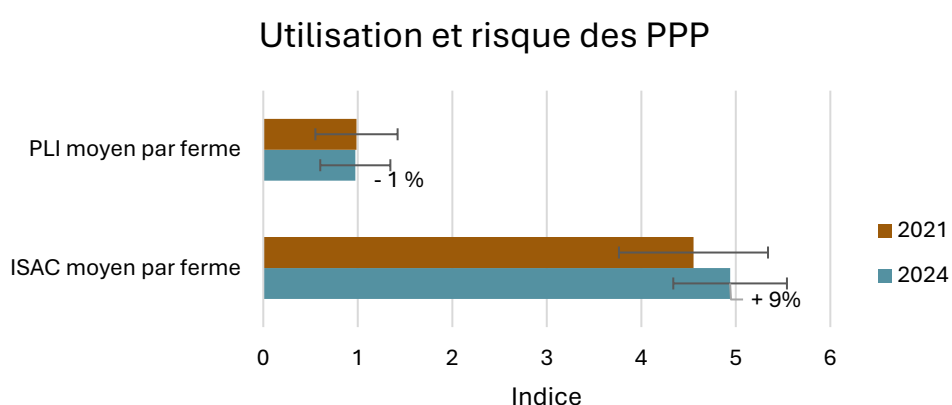


Figure 6 : Utilisation moyenne et risque moyen des PPP par ferme conventionnelle du réseau, entre 2021 et 2024

L'analyse des données par culture permet de s'affranchir du facteur assolement et météo. Nous n'observons pas de changement significatif en termes d'utilisation (Figure 7 et Figure 8) et de risque phyto entre 2021 et 2024.

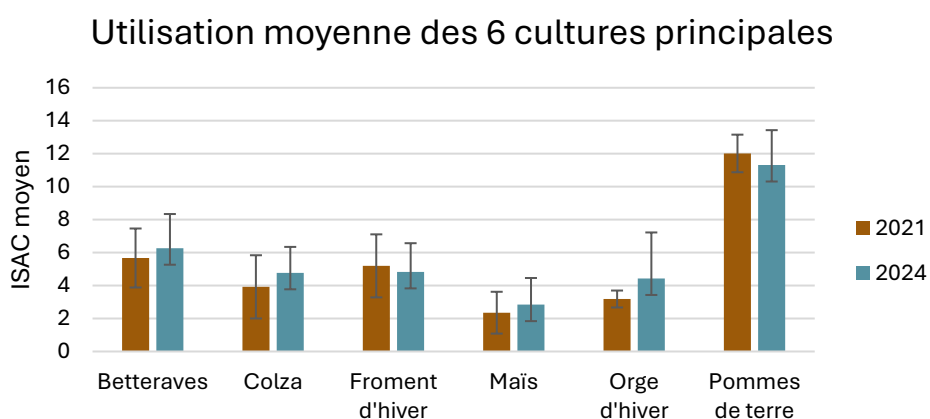


Figure 7 : Utilisation moyenne de PPP par ferme pour les 6 cultures les plus représentées, entre 2021 et 2024

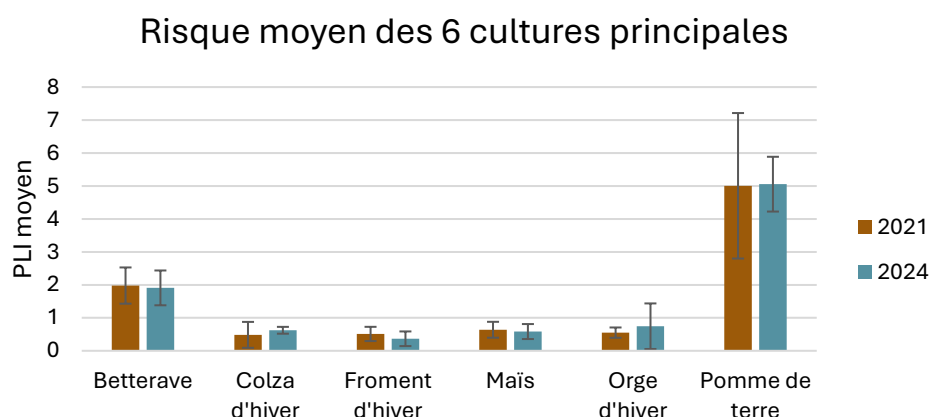


Figure 8 : Risque moyen des PPP par ferme pour les 6 cultures les plus représentées, entre 2021 et 2024

Il est à noter qu'en l'absence d'indicateurs fonctionnels avant l'année 2025, le projet n'a pas accompagné les fermes dans la remise en question de leurs schémas de traitement.

Limiter le dérèglement climatique

Emissions de gaz à effet de serre

L'effet de serre est un phénomène naturel qui permet de bloquer une partie des rayons infrarouges sur la Terre, les empêchant de s'échapper vers l'espace et permettant une stabilisation de la température à une moyenne de 14°C. Ce blocage des rayons infrarouges est possible grâce aux gaz à effet de serre (GES). Cependant, en trop forte concentration, ces gaz renforcent l'effet de serre à un niveau trop élevé et ils représentent alors un des principaux facteurs du dérèglement climatique.

En Wallonie, en 2023, l'agriculture représente 13% des émissions totales de gaz à effet de serre, ce qui la place en 4^e position des secteurs émetteurs, après le secteur résidentiel (15%), les transports (25%) et l'industrie (30%) (SPW, 2025¹). Au même titre que l'ensemble de ces secteurs, l'agriculture a pour objectif de diminuer ses émissions de 30 % en 2030 (par rapport aux émissions enregistrées en 2005).

L'agriculture émet principalement trois gaz à effet de serre :

- Le plus connu du grand public est le dioxyde de carbone (CO₂) qui constitue une faible part des émissions du secteur (environ 10%). Il est émis directement lors de la consommation de carburant et indirectement lors de la fabrication des intrants, bâtiments, machines agricoles utilisés sur la ferme et lors des travaux par tiers.
- Du méthane (CH₄, environ 45% des émissions totales) lors des processus de fermentation dans le rumen (appelées fermentations entériques) et dans les déjections. L'émission d'une tonne de CH₄ équivaut à une émission de 28 tonnes de CO₂.
- Du protoxyde d'azote (N₂O, environ 45% des émissions totales). Ce gaz est principalement émis lors du stockage et de l'épandage des effluents d'élevage et lors des processus de dénitrification-nitrification se déroulant à la suite des fertilisations azotées minérales et organiques. Bien qu'émis en petite quantité par rapport au CO₂, l'émission d'une tonne de N₂O équivaut à l'émission de 298 tonnes de CO₂.

¹ Source : <https://etat.environnement.wallonie.be/contents/indicator sheets/AIR%201.html>

L'ensemble de ces émissions sont exprimées en équivalent CO₂ (kg CO_{2eq}).

Les émissions de gaz à effet de serre ont été quantifiées à l'aide du logiciel DECiDE qui comptabilise l'ensemble des émissions de la ferme avec une approche de type « analyse du cycle de vie ». Deux indicateurs sont déclinés pour la ferme :

- **L'empreinte de la ferme**, exprimée en kg CO_{2eq}/ha. Cet indicateur quantifie l'impact de la ferme ou de l'atelier sur le climat. L'indicateur est calculé pour la ferme et pour chaque atelier (grandes cultures, viande, lait).
- **L'empreinte produit**, exprimée en kg CO_{2eq}/kg ou L de produit. Cet indicateur traduit la faculté plus ou moins forte de l'atelier à produire des aliments en émettant peu de GES. Il est calculé uniquement pour les ateliers d'élevage (viande et lait). L'empreinte produit est comparée pour un même produit (càd bovin viande avec bovin viande, lait avec lait etc.).

Les tendances à la diminution des émissions par ha peuvent s'expliquer par la moindre utilisation d'azote en cultures, l'amortissement de machines ou encore la diminution de consommation d'énergie (Figure 9). A l'échelle individuelle, certaines fermes ont vu leurs émissions par ha augmenter en raison de l'augmentation du nombre d'UGB par ha.

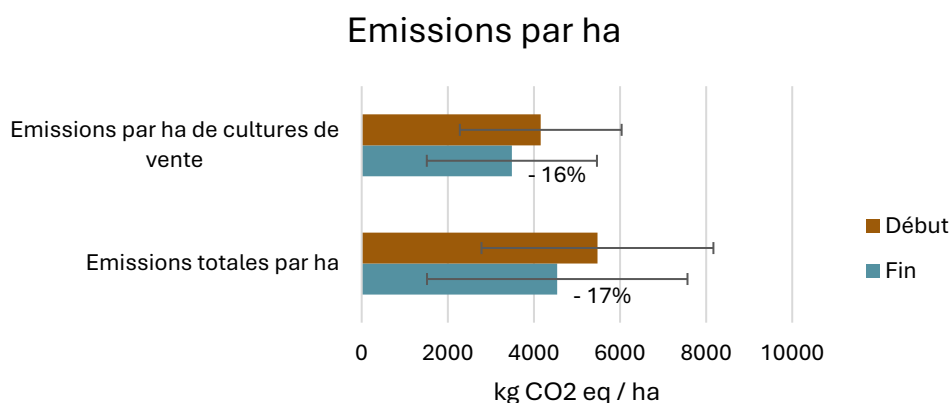


Figure 9 : Emissions par ha moyennes par ferme du réseau, entre le début et la fin du projet

Le bilan des émissions par kg de viande est fortement dépendant des volumes vendus et est donc fortement sujet à des variations interannuelles et entre fermes (Figure 10). Le bilan a notamment été alourdi par la crise de la FCO. Les émissions par litre de lait, quant à elles, sont moins sujettes à de telles variations. Ainsi, nous notons 3 fermes qui ont réduit leurs émissions pour cet indicateur : l'une en faisant le choix d'une extensification (diminution des intrants) de la production (voir cas d'étude ci-après), les deux autres en misant sur la maîtrise de l'alimentation et la qualité des fourrages pour améliorer la productivité par vache (+ 15%). Une autre ferme a vu son bilan impacté négativement par une baisse de productivité (veaux au pis de vaches mixtes).

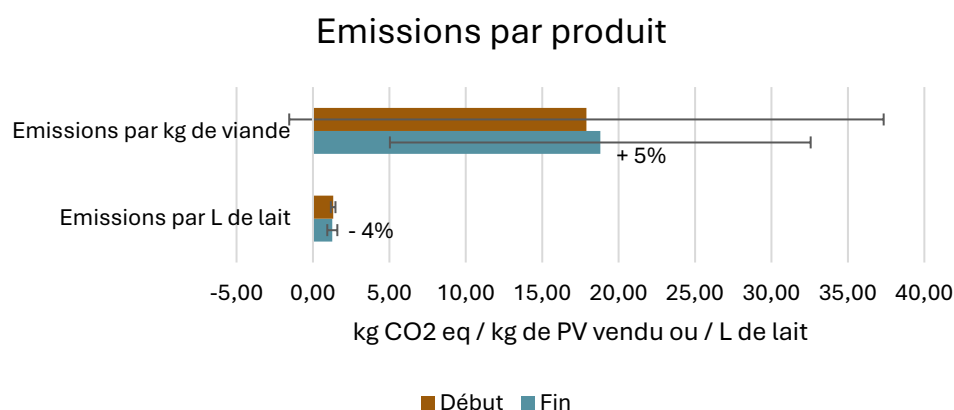


Figure 10 : Emissions moyennes de GES par kg de viande vendue ou par L de lait et par ferme concernée, entre le début et la fin du projet

Qualité des sols et biodiversité

La biodiversité est un concept qui désigne l'ensemble des êtres vivants ainsi que les écosystèmes dans lesquels ils évoluent. Par nature, mesurer la biodiversité dans son entièreté est une tâche irréalisable. Cette thématique est donc abordée à l'aide d'indicateurs de pratiques scientifiquement identifiées comme positives pour la biodiversité. La performance d'une exploitation est donc évaluée à l'aide de onze indicateurs traduits par un code couleur. Les résultats sont hiérarchisés dans une forme pyramidale. Les pratiques situées à la base de la pyramide correspondent aux leviers les plus efficaces pour la biodiversité et constituent la fondation d'une exploitation accueillante pour la biodiversité. Bien qu'ayant un intérêt réel, la mise en place exclusive de pratiques situées au sommet de la pyramide ne constitue pas un effort suffisant pour améliorer de manière significative l'impact biodiversité d'une exploitation.

La qualité d'un sol peut être défini comme « (...) la capacité d'un type de sol spécifique à fonctionner dans les limites d'un écosystème naturel ou anthropogène, de supporter la production de plantes et d'animaux, de maintenir ou d'augmenter la qualité de l'eau et de l'air (...) ». Cette qualité dépend à la fois des caractéristiques biologiques, chimiques et physiques des sols. Les deux premières nécessitant des analyses qui n'ont pas été réalisées, nous nous concentrerons sur les composantes de la qualité physique des sols, qui sont requises pour une bonne qualité biologique et chimique.

Dans le cadre de Terraé, deux indicateurs de moyens sont tirés des piliers de l'agriculture de conservation des sols et repris dans la Pyramide : couverture du sol par les cultures ou les couverts ; réduction du travail du sol.

Chaque indicateur de la Pyramide est détaillé dans l'exemple de diagnostic en Annexe.

Nous observons que les indicateurs de la base de la Pyramide se sont vus améliorés entre le début et la fin du projet, ce qui est particulièrement important pour la promotion de la biodiversité (Figure 11) :

- Le maintien/l'augmentation de parcelles aménagées et la plantation de haies ont contribué à l'amélioration du maillage écologique, aussi bien en prairies qu'en cultures ;
- Les parcelles ont vu leur taille moyenne réduite entre le début et la fin du projet, ce qui est favorable à la colonisation des organismes auxiliaires des bordures vers le centre des parcelles ;

- L'indicateur lié à la couverture hivernale du sol a été particulièrement favorisé par l'entrée en vigueur de l'Ecorégime Couverture Longue des Sols, poussant les agriculteurs à maintenir une couverture hivernale jusqu'au 15 février (par des cultures de printemps, des couverts d'interculture, des prairies).

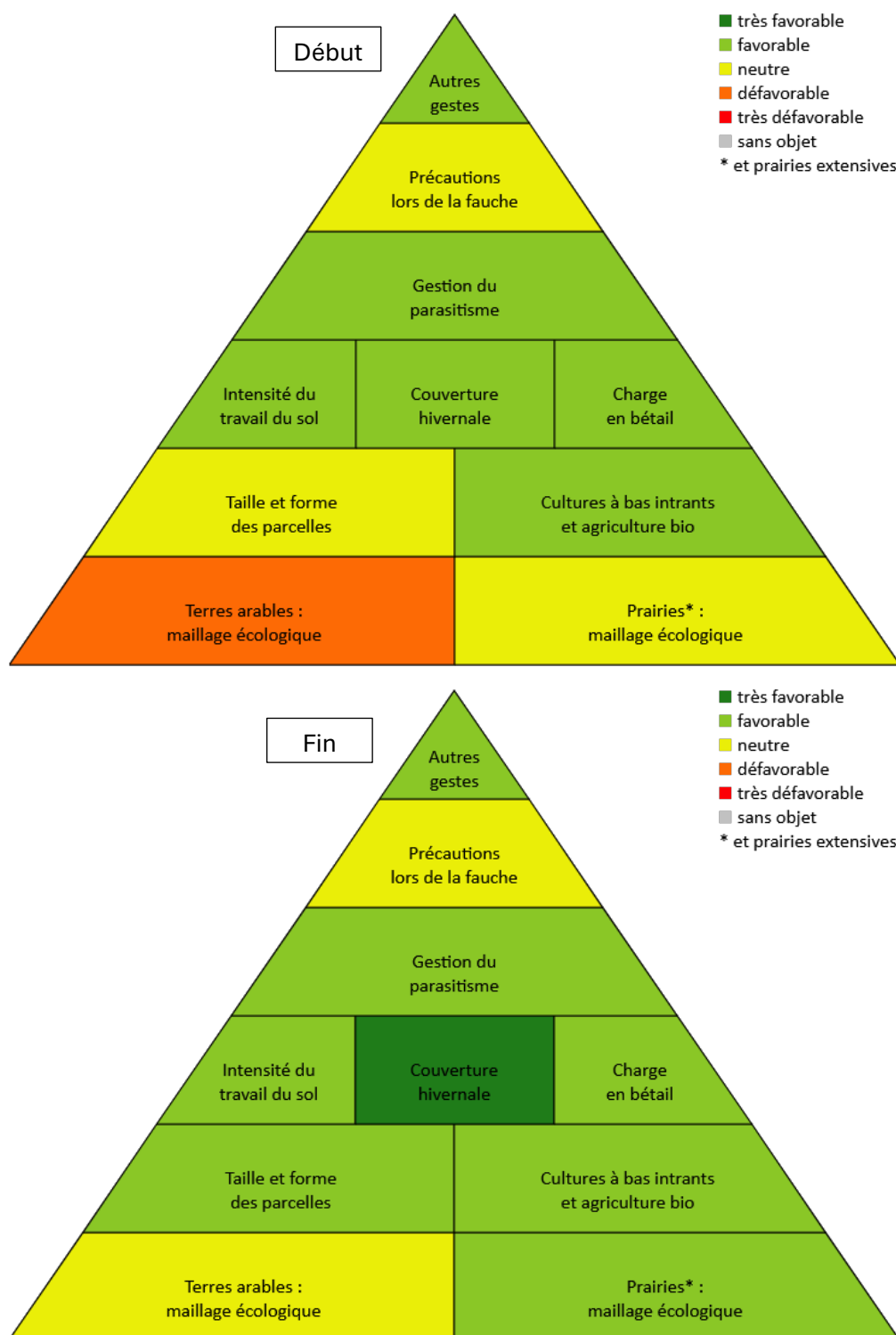


Figure 11 : Pyramides moyennes par ferme du réseau, entre le début et la fin du projet

Cas d'étude

Comme indiqué précédemment, les moyennes masquent une variabilité très importante, ce qui complique l'interprétation et la recherche de relations de cause à effet. Cette analyse ne peut être menée qu'à l'échelle de la ferme. C'est l'exercice proposé dans ce cas d'étude.

Nous analysons ici une exploitation laitière bio qui a profondément transformé la gestion de son troupeau pour produire du lait au maximum à base d'herbe. Pour atteindre cet objectif, les éleveurs ont :

- ✓ Regroupé les vêlages en février/mars afin de faire coïncider la lactation avec la pousse de l'herbe ;
- ✓ Réduit la taille du troupeau et le chargement (de 1,13 à 0,84 UGB/ha) ;
- ✓ Diminué de 70 % la consommation de concentrés dans la ration ;

En parallèle, ils ont aménagés les pâtures en créant des chemins, en plantant 3.321 mètres de haies et 219 arbres (fruitiers et saules têtards), ainsi qu'en créant quatre nouvelles mares.

Une synthèse de son bilan environnemental est présentée ci-dessous :

	Indicateurs	2021	2024	Évolution
Données de production	Production laitière annuelle (L standard)	583.000	336.000	-42%
	Production par vache (L standard)	7.330	5.150	- 30%
Utilisation des ressources	Epannage d'azote (kg N/ha)	29	20	-30%
	Autonomie en azote (%)	100	100	=
	Emissions d'ammoniac (kg NH ₃ /ha)	27	17	-38%
	Consommation d'énergie (MJ/ha)	12.050	10.411	-14%
	Autonomie alimentaire globale (%)	86	94	+8 pts
	Autonomie fourragère (%)	96	96	=
	Autonomie en concentrés (%)	29	72	+43 pts
Emissions de gaz à effet de serre	Empreinte de la ferme (kg CO _{2eq} /ha)	5.911	3.127	-47%
	Empreinte des cultures de vente (kg CO _{2eq} /ha)	NA	5.272	NA
	Empreinte lait (kg CO_{2eq}/L)	0,83	0,76	-9%
	Empreinte viande ((kg CO _{2eq} /kg PV)	4,3	2,5	-43%

Tableau 1 : Synthèse du bilan environnemental d'une ferme du réseau, fortement engagée dans la transition agroécologique.

Tous les indicateurs environnementaux évoluent favorablement. L'empreinte globale de la ferme a chuté de 47 %, principalement grâce à la baisse des fermentations entériques (moins de bétail/ha) et des intrants achetés (aliments et animaux). L'empreinte du lait, déjà très faible en 2021, diminue encore de 9 % !

Ces résultats montrent que l'extensification ne réduit pas seulement l'impact par hectare (ce qui est le véritable enjeu pour le climat), mais peut également réduire l'empreinte par kilo de produit. Ce dernier indicateur est privilégié par les filières agro-industrielles et par certaines politiques agricoles, notamment dans des régions à logique productiviste comme la Flandre ou les Pays-Bas. Cet exemple prouve qu'un système moins intensif peut être performant selon les standards actuels, tout en réduisant réellement la pression sur le territoire.

L'évolution de la pyramide (Figure 12) illustre que la division du parcellaire, les plantations et l'aménagement de mares ont permis d'améliorer deux indicateurs situés à la base : le maillage écologique en terres arables est passé d'une situation défavorable à une situation favorable, tandis que l'indicateur "taille et forme des parcelles" a progressé d'une classe.

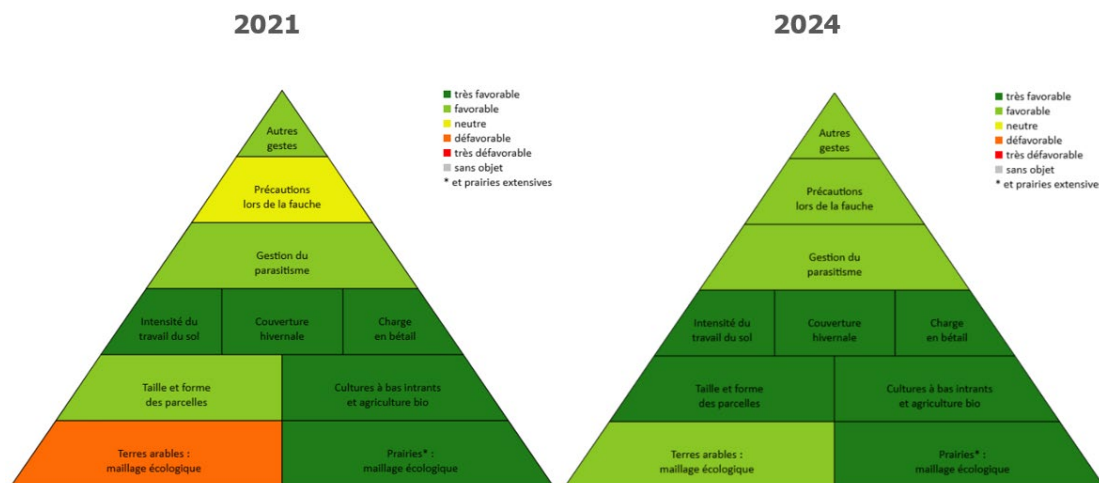


Figure 12 : Evolution des pyramides d'une ferme engagée dans la transition agroécologique.

Les changements opérés dans cette ferme ont eu un impact significatif et positif sur l'ensemble des indicateurs environnementaux présentés. Mais ce n'est pas tout : ils ont également contribué à réduire la charge de travail (monotraitement une partie de l'année, fermeture de la salle de traite deux mois par an) et à améliorer le bien-être et la qualité de vie des éleveurs.

Conclusions

L'établissement de diagnostics environnementaux offre aux accompagnants une compréhension fine des fermes et permet de sensibiliser aux enjeux actuels ainsi qu'à leurs interconnexions. Cependant, leur utilisation comme indicateur d'impact d'un projet reste peu pertinente. En effet, ces résultats sont fortement influencés par les assolements, les conditions météorologiques, le hasard des choix opérés dans la ferme, le contexte socio-économique... Ces biais sont accentués par les marges d'erreur propres aux modèles servant de base au calcul des indicateurs. À l'inverse, les indicateurs de pratiques, tels que ceux proposés par Pyramide, sont plus factuels et reflètent mieux l'évolution d'une ferme au fil des années.

Pour accompagner les exploitations dans leur transition agroécologique, le diagnostic environnemental ne constitue probablement pas le meilleur point de départ. Les objectifs fixés par l'agriculteur risqueraient d'être influencés par les résultats, sans refléter sa motivation profonde. L'approche des CIVAM semble plus adaptée : à partir des données économiques, l'agriculteur définit ses propres indicateurs de performance, en cohérence avec le cap qu'il s'est fixé. Il serait donc plus pertinent que chaque ferme établisse et suive ses propres indicateurs, adaptés à ses projets, plutôt que d'imposer une liste unique et homogène pour l'ensemble du réseau.

Nous finirons par citer les propos de Nicolas Dendoncker au Colloque de clôture de Terraë :

« Les pistes proposées relèvent toutes de l'utilitarisme, de l'anthropocentrisme et des valeurs instrumentales et quantitatives. Qu'il s'agisse de l'évaluation de la biodiversité fonctionnelle, de la transition agroécologique, et de l'évaluation de cette transition, ou de rémunérations des services environnementaux, qui sont vu comme des externalité à la production. Je voudrais insister sur le caractère très dangereux de cette approche, même si le cadre méthodologique et scientifique est rigoureux (...) Je retiens aussi la question de la légitimité, l'importance du savoir, l'importance de l'écoute, de la mise en relations, de répondre aux besoins des agriculteurs, PAS

avec une grosse casquette d'expert, ce qui implique l'importance de différentes formes de connaissance et d'expertises. »